

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 21/02/2024**

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard LECUILLER

Absents : Mme Aurélie MAYORA (excusée), M Nicolas MAITRET (excusé)

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 16 novembre 2023

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur les travaux

L'entreprise MANSANTI doit commencer les travaux de trottoirs le 26 février (une note dans PanneauPocket a été émise). Cela va se situer sur les chiffres pairs de la rue St Etienne et le bout de la rue Marie Adeline. Cela représente un investissement d'environ 36 000 €. Il y aurait des ajustements sur le vieux chemin de Monfort à Tonnerre.

Concernant les travaux avec l'entreprise « Chatignoux », une délibération est nécessaire pour demander une subvention auprès de la 3CVT. Les travaux se situent au niveau des escaliers du cimetière et de la mairie, de l'entrée de la mairie et du calvaire. Pour rappel, le montant de ces travaux se situe à environ 25 000 €. **La délibération est acceptée à l'unanimité.**

Concernant le mini-stade, il n'y a que les 13 000 € de subvention venant de la communauté de communes qui soient accordés. La demande de subvention auprès du Département nous a été refusée, mais il y a toujours une demande en cours à la Préfecture.

Le matériel informatique et quelques logiciels du secrétariat de mairie ont été mis à jour pour un total d'environ 2300 €. Les dernières mises à jour logicielles posaient problème.

Les deux lampadaires autonomes prévus pour un montant d'environ 7000 € peuvent prétendre à une subvention auprès de la Préfecture (fond vert). **La délibération est acceptée à l'unanimité pour la demande de subvention.**

Le tableau électrique de l'appartement communal doit être mis aux normes au cours de l'année pour un montant d'environ 3300 €.

Le verger de sauvegarde peut débuter, une subvention de 50 % du montant est en cours auprès de la Région.

Il y a des arbres à couper autour de la source. Une demande de passage auprès de trois propriétaires va être faite. Pour rappel, il y a eu un premier devis d'un montant de 12 000 € avec la coupe laissée sur place et un second d'un montant de 1200 € et la coupe est récupérée par l'entreprise. C'est le second devis qui a été retenu. Les travaux devraient arriver.

Nous devons récupérer environ 15 000 € de TVA suite aux divers travaux réalisés au cours de l'année dernière.

3) Point sur le budget 2023

Pour préparer le budget 2024, voici les chiffres de 2023 :

		Prévu	Réalisé	Résultat 2023
Fonctionnement	Dépenses	177 334 €	170 000 €	Déficit de 2000 €
	Recettes		168 000 €	
Investissement	Dépenses	161 608 €	63 000 €	Excédent de 40 000 €
	Recettes		103 000 €	

Dans les investissements, ils n'ont pas tous été réalisés voilà pourquoi il y a une grosse différence entre le prévu et le réalisé. Concernant le fonctionnement, les recettes ont été supérieures au prévu.

4) Questions et informations diverses

La commission finance va se réunir le 11 et 18 mars prochains pour établir une proposition de budget 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.